

Conseil de Vigilance républicain pour l'art et la culture Rhône-Alpes

Le Conseil de Vigilance républicain pour l'art et la culture appelle à rejoindre la grande manifestation pour défendre l'art et la culture

À Paris

**lundi 29 mars à partir de 14 h 30
depuis la place du Palais Royal jusqu'au
Sénat.**

**Un cortège se formera pour faire entendre
nos revendications !**

Cet appel est lancé par la Fédération CGT du spectacle, la CGT Culture, le CIPAC, le CRACC Île-de-France, le SNM-FO, le SNSP, le SYNDEAC, l'UFISC...

Un **autocar gratuit** partira de Lyon **Gare de Vaise**
à 7h du matin (retour : arrivée à Lyon autour de 22h00)

INSCRIVEZ-VOUS PAR MAIL
jusqu'au 24/03/2010 – 18h :
conseil.interproculture@gmail.com

*Sont représentés au Conseil :
La Fédération des Arts de la Rue, le SMA,
le SYNAVI (membres de l'UFISC), le SFA-
CGT, le SYNDÉAC, le SNSP, le Groupe des
20, les Scènes Découvertes, Spectacle en
Lutte, la CGC, FO. Il compte également de
nombreux artistes, compagnies,
techniciens, salariés, universitaires,
élus non rattachés à un syndicat mais
investis dans la préservation d'une
politique culturelle forte.*

**Venez nombreux : mobilisez vos
équipes, les artistes, les
professionnels, les publics et les
citoyens que vous côtoyez.**

**Si nous ne réagissons pas
rapidement l'art, la culture et la
connaissance seront en
danger dans notre pays !**

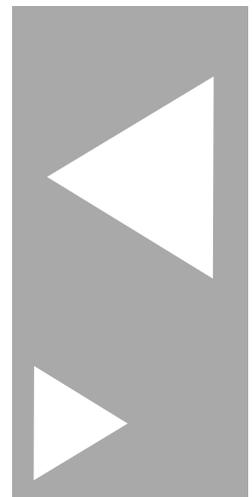
Pour soutenir en région cette manifestation
et si vous ne pouvez pas vous rendre à Paris,
un rassemblement sera organisé

À Lyon

**lundi 29 mars à 13h00
devant l'Opéra de Lyon (Place de la comédie, 1^{er} arr^t).**

Nous vous demandons de fabriquer vous même et apporter des **écriteaux,**
pancartes, banderoles... reprenant les sujets de nos revendications

(c.f. au verso).



Une avalanche de « réformes » vise à très court terme à réduire la création et la diffusion artistiques par :

- la stagnation ou la régression des financements depuis plusieurs années,
- la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui a supprimé des Directions historiques, a tenté de brader l'ensemble des Monuments Nationaux et va s'attaquer à présent à l'ensemble des structures financées par l'État (Centres Dramatiques Nationaux, Scènes Nationales, Centres Chorégraphiques Nationaux, compagnies, Scènes de Musiques Actuelles, Théâtres Nationaux...).

L'Etat veut également « réformer » les collectivités territoriales, qui assurent près de 70% du financement public de la culture :

- il leur transfère des charges sans les compensations financières équivalentes,
- il a supprimé la taxe professionnelle, source déterminante de leur budget.

Si cette « Contre réforme » était votée, les régions et les départements – et, par effet domino, les villes - seraient contraints de diminuer de manière catastrophique leurs aides à l'art et à la culture, même s'ils conservaient la compétence culturelle.

Les conséquences seraient désastreuses pour la création artistique, l'emploi et les projets éducatifs !

Nous demandons l'élaboration et le vote d'une loi d'orientation et de programmation pour la culture et la création.

Cette loi déterminera :

- la place de l'art, de l'artiste et de la culture dans notre société en conformité avec l'un des droits fondamentaux de notre constitution : l'accès pour tous les citoyens à l'éducation, à l'art, à la culture et la connaissance,
- le renforcement du Ministère de la Culture,
- une nouvelle véritable étape de la décentralisation, qui préciserait les responsabilités des collectivités territoriales et garantirait leurs compétences et leurs ressources,
- le déploiement d'un vaste plan en faveur de l'éducation artistique et une véritable démocratisation culturelle,
- la mise en œuvre d'une politique culturelle ambitieuse européenne et internationale.

Nous exigeons, de plus :

- la pérennisation des institutions, établissements, compagnies, festivals et entreprises culturelles,
- la pérennisation des annexes spécifiques de l'assurance chômage des artistes et des techniciens du spectacle vivant et enregistré,
- un coup d'arrêt à la Révision Générale des Politiques Publiques dans le domaine de la culture,
- la mise en place d'un plan de relance et de développement pour l'art et la culture,
- la dissolution du Conseil de la création artistique, véritable contre ministère présidé par N. Sarkozy et animé par M. Karmitz.

C'est pourquoi nous comptons absolument sur votre présence !